

Répression anti-syndicale et emploi à La Poste

Non au licenciement de Gaël Quirante !

La fédération SUD PTT défend en ce moment l'un de ses militants menacé de licenciement pour s'être adressé au personnel sur des lieux d'exploitation postale. Ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à ces mesures répressives, classiques pour un patronat qui est confronté à un syndicalisme de lutte et de terrain.

Dans le cas présent nous n'avons pas affaire à n'importe quelle entreprise, il s'agit de La Poste, premier service public de proximité, qui repose quasi exclusivement sur les femmes et les hommes qui y travaillent. Un personnel qui a vu son nombre fondre d'1/3 en une décennie avec 100 000 départs non remplacés. Des emplois qui disparaissent des bureaux de poste, des tournées de courrier, des services financiers, toutes missions qui gardent toute leur utilité et surtout l'intensité de leur charge de travail. Gaël, notre camarade menacé de licenciement n'a pas fait autre chose que de dénoncer ce scandale haut et fort, au plus près des travailleurs sur des sites menacés de réorganisation.

Son dossier est aujourd'hui au ministère du travail qui peut valider ou infirmer la demande de licenciement, un large collectif rassemblant syndicats, associations, et partis politiques a demandé audience auprès du ministère pour défendre la cause de Gaël, il a été éconduit ce jour avec une possibilité de rendez vous ultérieur, mais la décision doit en tous cas tomber d'ici le 20 mars dernier délai.

Ce vendredi à partir de 13h30 nous nous rendrons en délégation avec les soutiens de Gaël au siège de La Poste où une réunion nationale de dialogue social sur l'avenir de l'emploi à La Poste se tiendra, nous y remettons une pétition contre son licenciement.

Paris le 15 mars 2018

Non au licenciement de Gaël Contre la répression à La Poste et ailleurs!

Gaël Quirante, responsable syndical à La Poste et l'une des figures du mouvement social en France, est menacé de licenciement depuis 2010. La ministre du Travail tranchera dans les prochaines heures sur son sort. De nombreuses personnalités politiques, syndicales et associatives l'appellent à «refuser ce licenciement qui serait politique».

Non au licenciement qui menace une figure du mouvement social. Gaël Quirante, l'un des responsables du syndicat SUD à La Poste attend, dans les prochaines heures ou les prochains jours, la décision du ministère du travail concernant son licenciement, demandé par l'entreprise à capitaux publics depuis 2010. Ce licenciement a été constamment refusé par l'inspection du travail, qui estime qu'il relèverait d'une discrimination syndicale, mais il pourrait tout de même être décidé par le ministère. Ce dernier a jusqu'au 20 mars pour trancher.

Le syndicaliste fait le point sur sa situation [dans cette vidéo](#). Mediapart relaye l'appel de soutien signé par de nombreux responsables politiques, syndicaux et associatifs.

Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92 (membre de Solidaires 92), subit un véritable harcèlement disciplinaire : dix tentatives de licenciement en 14 ans, et presque un an de mises à pied cumulées.

La Poste avait en effet tenté de le licencier en 2010 en l'accusant de séquestration alors qu'il avait participé à une occupation de la direction départementale de La Poste : son licenciement avait été refusé successivement par l'Inspection du Travail en 2010, par le Ministre du Travail en 2011, puis par le Tribunal Administratif en 2014.

En avril dernier, la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Versailles a annulé les trois précédentes décisions et a ainsi relancé toute la procédure. L'Inspection du Travail a de nouveau refusé son licenciement.

Nous venons d'apprendre que le rapport de la contre-enquête suite au recours hiérarchique fait par la direction de La Poste, confirme la décision de l'Inspectrice du Travail de refuser l'autorisation de licenciement de Monsieur Quirante. La contre-enquête menée par le service des recours hiérarchiques confirme les motifs du refus et les précise, notamment :

- « compte tenu du contexte dans lequel les faits s'inscrivent et du climat délétère qui prévalait à l'époque en raison notamment de la durée excessivement longue de la grève et du comportement de La Poste, les faits en cause ne sont pas d'une gravité suffisante pour justifier le licenciement de Monsieur Quirante. »

- « En effet, il ressort de l'enquête contradictoire et de la contre-enquête l'existence d'éléments au moment de la décision de l'inspecteur de 2010 et de la décision implicite de refus du 25 juin 2017 permettant d'établir un lien entre la demande et les mandats exercés par le salarié ainsi que son appartenance syndicale. »

C'est désormais Mme Penicaud, Ministre du Travail qui va décider du sort de Gaël.

Madame Pénicaud, vous devez refuser ce licenciement qui serait politique.

Au-delà, nous refusons de voir se multiplier les cas de répression à la Poste comme ailleurs. Nous agissons collectivement et saurons regrouper nos forces pour y faire face.

Signataires :

Eric Coquerel, député FI, 1ère circonscription de la Seine-Saint-Denis

Jean-Luc Mélenchon, député FI, 4ème circonscription des Bouches-du-Rhône

Elie Domota, secrétaire Général UGTG

Danielle Obono, député FI, 17ème circonscription de Paris

Amal Bentounsi, Urgence notre police assassine

Alain Bruneel, député PCF, 16ème circonscription du Nord

Elsa Faucillon, député PCF, 1ère circonscription des Hauts-de-Seine

Judith Krivine, responsable de la commission sociale du SAF (Syndicat des Avocats de France)

Cécile Cukierman, sénatrice PCF de la Loire

Adrien Quatennens, député de la FI, 1ère circonscription du Nord

Olivier Besancenot, ancien candidat à la présidentielle et membre du NPA

Philippe Poutou, candidat à la présidentielle de 2017, porte-parole du NPA

Armelle Pertus, porte-parole de la campagne Poutou 2017

Nathalie Arthaud, candidate à la présidentielle de 2017 pour LO

Frédéric Lordon, économiste, chercheur au CNRS

Xavier Mathieu, CGT ancien continental

Jean-Pierre Mercier, DSC CGT PSA

Karl Ghazi, syndicaliste CGT

Mickaël Wamen, CGT Goodyear

Ludvine Bantigny, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Rouen

Romain Altmann, secrétaire Général d'Info'Com CGT

Stathis Kouvelakis, philosophe - King's College Londres

Laurent Pinatel, porte-parole Confédération Paysanne

Sylvie Guinand, Fédération CGT des Services Publics, responsable de la politique de communication

Gerard Filoche, GDS, Gauche Démocratique et Sociale

Sébastien Budgen, éditeur, Verso Books

Emma Clit, blogueuse et dessinatrice
Olivier LONG, universitaire et peintre, université Paris 1-Sorbonne
Jean Claude, Résistance Sociale
Philippe Reig, République et Socialisme
Willy pelletier, coordinateur général de la Fondation Copernic
Ludo Torbey, co-fondateur Osons Causer
Isabelle De Almeida, présidente du Conseil national du PCF
Christiane Marty, Fondation Copernic
Etienne Penissat, chercheur au CNRS, membre de l'Observatoire de la répression et la discrimination syndicales
Simone Sebban, membre du Bureau national de Nouvelle Donne
Pascal Franchet, CADTM France
Laurent Degousee, co-délégué de la fédération Sud Commerce
Jacques Chastaing, Luttés invisibles et Front Social
Yannick Sobaniak, CGT Hôpital de Wattrelos
Valérie Missillier, secrétaire politique financière FSPBA CGT
Marie-Christine Vergiat, députée européenne Gauche européenne
Catherine Samary, économiste
Laurence Karsznia, réalisatrice
Loïc Canitrot, Compagnie Jolie Môme, troupe de théâtre
Francine BAVAY
Antoine Boulangé, enseignant Espé Paris - Ferc Sup CGT
Christine Avenel, Saint-Brieuc
Franck Gaudichaud, enseignant-chercheur, Université Grenoble-Alpes
Pierre Cours-Salies, professeur émérite Université Paris 8/ ou / Ensemble !
Gerard Chouat, directeur de recherches émérite CNRS, syndicaliste SNCS FSU
Pierre Khalfa, Fondation Copernic
Elise Lowy, Ecolo
Rémy Toulouse, éditeur
Henri Sterdyniak, animateur des économistes atterrés
Marie Pierre Vieu, députée européenne PCF GUE
Pascal Maillard, SNESUP-FSU, secrétaire national
Manuela Donà, secrétaire générale CGT douanes
Didier Gelot, Observatoire de la discrimination et de la répression syndicale
Philippe Sultan, Fondation Copernic
Philippe Corcuff, universitaire
Isabelle Garo, philosophe
Manuel Rebuschi, enseignant-chercheur, université de Lorraine
Eric Alliez, philosophe, Université Paris 8
Vincent Charbonnier, syndicaliste, SNESUP-FSU, enseignant-Formateur, Université de Nantes-ESPE
Etienne, enseignant-chercheur, UT3, Toulouse, SUD educ ut3
Olivier Neveux, universitaire/enseignant-chercheur
Robert Crémieux, MNCP
Nacira Guénif, sociologue, Université Paris 8
Etienne Penissat, chercheur au CNRS, membre de l'Observatoire de la répression et la discrimination syndicales
Michel Jallamion, président de la Convergence National des Services Publics
Robi Morder, juriste
Karel Yon, chargé de recherches en sociologie
Olivier Mans, secrétaire général de la fédé sud santé sociaux
Michèle Riot Sarcey, historienne
Christian de Montlibert, sociologue professeur émérite
Nicolas Galepides, secrétaire Général de SUD PTT
Eric Beynel, secrétaire National de l'Union Syndicale Solidaires
Denis Gravouil, secrétaire de la fédération CGT spectacles
Christian Pierrel, porte parole du PCOF
Gilles Houdouin, conseiller régional Normandie, Ensemble !
Ana Azaria, présidente de l'Organisation de Femmes Egalité
Mohammed Ben Yakhlef, élu municipal de Villeneuve Saint Georges (94)
Josépha Dirringer, juriste, membre du GR-PACT
Gwenn Herbin, conseillère municipale déléguée à Nanterre (92)
Bernadette Groison, SG FSU
Polo Lemonnier, SN FSU
Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de DAL
CNT
Sud Travail Affaires Sociales
SNTEFP-CGT